Terres Touloises
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES TOULOISES

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ANNÉE 2025

Nom de votre association

N° SIREN ou d'inscription à la Préfecture[1]

Ce dossier* doit impérativement être retourné **par courrier ou par mail** :

- **Au minimum 3 semaines avant la date de la manifestation ou du début de l'action** pour laquelle une subvention est demandée
- **Et en tout état de cause avant le 31 mars 2025**

à

Communauté de Communes Terres Touloises
Solène CLESSE - Pôle Développement
Rue du Mémorial du Génie
CS 40 325 ÉCROUVES – 54 201 TOUL Cedex
Mail : s.clesse@terrestouloises.com
Tél : 07 85 96 29 20

***** A ces échéances, tout dossier incomplet sera rejeté.

[1] Si vous n'en avez pas, il vous faut, dès maintenant, demander ce numéro à la direction générale de l'INSEE. Pour la région LORRAINE les coordonnées sont : INSEE LORRAINE 15 rue du Général Hulot CS 54042 NANCY Cedex (tél : 03.83.91.85.85.) La démarche est gratuite.

Pièces à joindre au dossier de demande de subvention

Pour toute demande :

- ☐ Le présent dossier dûment complété
- ☐ Le bilan financier de l'association faisant apparaître l'état de la trésorerie
- ☐ Le budget prévisionnel du projet faisant apparaître la subvention demandée
- ☐ Un relevé d'identité bancaire comportant un intitulé identique à celui de votre organisme,
- ☐ Le dernier rapport d'activité.

Pièces supplémentaires à fournir selon les cas :

Pour une première demande :

- ☐ Vos statuts,
- ☐ La composition du bureau,
- ☐ Le récépissé de déclaration en Préfecture ou Sous-préfecture.

Pour un renouvellement :

- ☐ En cas de changement, vos statuts, la composition du bureau, le récépissé de déclaration en Préfecture ou Sous-préfecture,
- ☐ Le bilan moral et financier du projet subventionné à l'année N-1
- ☐ S'il n'a pas déjà été fourni, un exemplaire de support de communication de l'action déjà subventionnée sur lequel apparaît le logo de la CC2T ou la mention du soutien de la CC2T, ainsi que tout article de presse relayant votre manifestation.

Informations pratiques

Après le dépôt du dossier vous recevrez un accusé de réception de votre dossier vous précisant, le cas échéant, les pièces manquantes ne nous permettant pas de l'instruire.

Votre dossier sera ensuite étudié par une commission d'élus communautaires qui se prononcera sur la recevabilité de votre demande. Les demandes de subvention sont en effet étudiées selon les critères établis par **le Règlement d'Intervention de la CC Terres Touloises en faveur du Tissu Associatif** qui est disponible sur le site Internet de la Communauté de Communes.

En cas de réponse positive, la subvention proposée par la commission sera soumise au vote du Conseil Communautaire, seul organe habilité à confirmer votre subventionnement. Dans les jours qui suivront la réunion de l'assemblée délibérante, un courrier de notification d'attribution accompagné de l'exemplaire complété de la convention d'intervention, ou un courrier de refus de subvention, vous sera adressé.

IMPORTANT :

En cas d'octroi d'une subvention, l'association s'engage à communiquer sur le soutien apporté par la CC2T. À ce titre, la CC2T met à la disposition des associations subventionnées des bâches et des oriflammes pour l'organisation de leurs manifestations.
Un exemplaire de support de communication où apparaît le logo de la CC2T ou la mention du soutien de la CC2T devra impérativement être transmis dans les meilleurs délais.

Extrait du Code général des collectivités territoriales – Art. L1611-4 :
Toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la commune qui a accordé cette subvention.
Tous groupements, associations, œuvres ou entreprises privées qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité.

Terres Touloises
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Fiche 1 - Présentation de l'association

Nom de l'association :

Sigle de l'association :

Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Adresse postale (si différente) :

Code postal : Commune :

Site internet :

Représentant légal :

Nom : Prénom :

Qualité :

Responsable du suivi de la demande (si différent) :

Nom : Prénom :

Qualité :

Mail :

Composition du bureau de l'association :

Président :	
Secrétaire :	
Trésorier :	
Directeur/Responsable :	
…	

Terres Touloises
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Fiche 2 – Fonctionnement de l'association

Objet social de l'association :

Date de création de l'association :

Description des activités courantes :

Nombre de bénévoles : Nombre d'adhérents :

Nombre de salariés permanents : En CDI : En CDD :

À temps partiel : À temps complet : D'intermittents :

Type de public concerné par votre activité :

Tout public ☐ Jeune public ☐ Adulte ☐ Senior ☐

Publics spécifiques ☐

Votre association est-elle affiliée à une Fédération, une Union, si oui laquelle ?

Votre association dispose-t-elle :

D'un commissaire aux comptes ? Oui ☐ Non ☐

D'un agrément administratif ? Oui ☐ Non ☐

Type d'agrément	Attribué par	En date du

Fiche 3 - Bilan financier de l'association en 2024[2]

DÉPENSES	MONTANT En euros	RECETTES	MONTANT En euros
60-achats		**70-Production vendue**	
		Marchandises	
Achats d'études et de prestations de services		Prestations de services	
Achats non stockés de fournitures (eau énergie)		Produits activités annexes (à détailler)	
Fournitures entretien petit équipement		**74-Subvention d'exploitation**	
Fournitures administratives		CC TERRES TOULOISES	
Autres fournitures			
61-Services extérieurs		Etat (à détailler)	
Sous traitance générale			
Locations mobilières et immobilières		Région	
Entretien et réparation			
Assurances		Département	
Documentation			
Divers		Commune	
62-Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Organismes sociaux (détail)	
Publicité, publications			
Déplacements, missions et réceptions		Fonds européens	
Frais postaux et télécommunications		CNASEA (emplois aidés)	
Services bancaires			
Divers		Etat (à détailler)	
63-Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations		**75-Autres produits de gestion**	
Autres impôts et taxes		**courante**	
64-Charges de personnel		Dont cotisations	
Rémunération du personnel			
Charges sociales		**76-Produits financiers**	
Autres charges de personnel		**77-Produits exceptionnels**	
65-Autres charges de gestion courante		**78-Reprises**	
66-charges financières		**79-Transferts de charges**	
67-Charges exceptionnelles		Amortissements	
68-Dotations		Provisions	
TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES		**TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS**	
86-Emploi des contributions volontaires			
en nature			
Secours en nature alimentaire/vestimentaire		**87-Contributions volontaires en nature**	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Bénévolat	
Personnel bénévole			
TOTAL DES CHARGES		**TOTAL DES PRODUITS**	

[2] Ces états peuvent être remplacés par vos propres documents comptables à condition que ceux-ci comportent les éléments demandés.

Fiche 4 – Présentation de l'action pour laquelle la subvention est demandée en 2025[3]

Nom de l'action :

Présentation du contenu de l'action et de ses objectifs :

Tout public ☐	Jeune Public ☐	Adulte	Senior ☐
Public spécifique ☐			

Nombre approximatif de bénéficiaires :

Date de réalisation de votre action :

Lieu de réalisation de votre action :

[3] Merci de remplir une fiche par action si la demande de subvention porte sur plusieurs actions spécifiques.

Respect des critères d'éligibilité (cf. règlement d'intervention en faveur du tissu associatif)

L'action pour laquelle vous demandez une subvention a un rayonnement communautaire :

Oui ☐ Non ☐

Développez :

L'action s'inscrit dans une véritable démarche de développement durable :

Oui ☐ Non ☐

Développez :

L'action est en lien avec les compétences de la CC Terres Touloises (services publics, économie, environnement) : Oui ☐ Non ☐

Développez :

Montant de la subvention demandée : €

Si vous faîtes appel aux services techniques intercommunaux (STI) pour le transport et le montage de matériel, précisez le montant estimé des frais : €

Informations complémentaires sur votre projet (réservation de matériel ou retrait de supports de communication de la CC Terres Touloises, divers…) :

Terres Touloises
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Fiche 5- Budget prévisionnel spécifique de l'action en 2025 pour laquelle une subvention est demandée[4]

DÉPENSES	MONTANT En euros	RECETTES	MONTANT En euros
60-achats		**70-Production vendue**	
		Marchandises	
Achats d'études et de prestations de services		Prestations de services	
Achats non stockés de fournitures (eau énergie)		Produits activités annexes (à détailler)	
Fournitures entretien petit équipement		**74-Subvention d'exploitation**	
Fournitures administratives		CC TERRES TOULOISES	
Autres fournitures			
61-Services extérieurs		Etat (à détailler)	
Sous traitance générale			
Locations mobilières et immobilières		Région	
Entretien et réparation			
Assurances		Département	
Documentation			
Divers		Commune	
62-Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Organismes sociaux (détail)	
Publicité, publications			
Déplacements, missions et réceptions		Fonds européens	
Frais postaux et télécommunications		CNASEA (emplois aidés)	
Services bancaires		Autres (précisez)	
Divers			
63-Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations		**75-Autres produits de gestion**	
Autres impôts et taxes		**courante**	
64-Charges de personnel		Dont cotisations	
Rémunération du personnel			
Charges sociales		**76-Produits financiers**	
Autres charges de personnel		**77-Produits exceptionnels**	
65-Autres charges de gestion courante		**78-Reprises**	
66-charges financières		**79-Transferts de charges**	
67-Charges exceptionnelles		Amortissements	
68-Dotations		Provisions	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		**TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS**	
86-Emploi des contributions volontaires			
en nature			
Secours en nature alimentaire/vestimentaire		**87-Contributions volontaires en nature**	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Bénévolat	
Personnel bénévole			
TOTAL DES CHARGES		**TOTAL DES PRODUITS**	

[4] Ces états peuvent être remplacés par vos propres documents comptables à condition que ceux-ci comportent les éléments demandés.

Dans le cas d'un renouvellement de la demande de subvention

Fiche 6 – Bilan moral et financier de l'action subventionnée en 2024[5]

Résumé de l'action subventionnée en 2024, faire apparaître ci-dessous :

- Bilan financier réel
- Bilan moral : nombre de personnes concernées, type de public, rayon de provenance des participants…
- Commentaire des organisateur-ices : points positifs, pistes d'améliorations, difficultés rencontrées…

Joindre, si ça n'a pas été déjà fait**, un exemplaire de support de communication** où apparaît le logo de la CC2T ou la mention du soutien de la CC2T, ou une photographie prise pendant l'évènement, où apparaissent les supports visuels de la CC2T :

[5] Cette fiche peut être remplacée par votre propre bilan moral de l'action s'il existe. Doit être également joint au dossier un exemplaire de support de communication de l'action déjà subventionnée sur lequel apparaît le logo de la CC2T ou la mention du soutien de la CC2T, ainsi que tout article de presse relayant votre manifestation.

Fiche 7 – Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Seul le représentant légal de l'organisme ou son mandataire peut signer l'attestation sur l'honneur. En cas de signature par le mandataire, vous devez fournir un pouvoir signé par le représentant légal.

Je, soussigné(e)

Représentant(e) légal(e) de l'association :

Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que les cotisations et paiements y afférant ;

Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;

Souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Demande une subvention de **€**

En cas d'octroi d'une subvention, souhaite réserver un support de communication de la CC2T pour la date du :
(NB : les supports, bâches, oriflammes…etc, sont à emprunter au siège de la CC2T)

Date et signature

Information :

L'attribution de subvention fait partie des pouvoirs discrétionnaires de l'assemblée délibérante communautaire en fonction, d'une part, de l'appréciation qu'elle porte sur le projet et les activités de l'organisme, d'autre part, des crédits dont elle dispose et des priorités qu'elle retient pour l'emploi de ses crédits.

Aussi, la **décision d'octroi de la subvention est facultative et précaire.** Tant que vous n'avez pas reçu de notification de subvention, celle-ci ne vous est pas acquise. De même, l'obtention d'une subvention et son maintien pendant plusieurs années, ne vous garantit pas son renouvellement pour l'année à venir.

Enfin, toute demande de subvention doit être accompagnée d'un Relevé d'Identité Bancaire récent**.**